
Livret des études

MASTER 2 MEEF anglais *Version provisoire*

mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) – Second degré

Parcours : Anglais

Année Universitaire 2026-2027

----- Document à lire attentivement et à conserver -----

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par une directrice assistée d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues

Une filière lettres comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ **26010** étudiants inscrits en 2023-2024 dont **3239** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directrice : **Marie Hélène Soubeyroux**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline**

Bureau 144

Tél : 02.47.36.64.82

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138

Tél : 02.47.36.68.35

Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre secrétariat dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2025** (pour le semestre 1). Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - L'ORGANISATION DU SYSTEME LICENCE-MASTER-DOCTORAT

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le site www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, ...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

Information sur les possibilités de départ à l'étranger, en pays anglophones

Un séjour long en pays anglophone et une expérience de mobilité internationale sont des éléments essentiels à la formation d'un bon angliciste.

L'université et le département d'anglais proposent de nombreux modes de départ encadrés par le système universitaire et compatibles avec la formation LMD. Dans le cadre du MOBIL (S5), les étudiants de L3 bénéficient d'un accompagnement à la constitution d'un dossier de candidature à une mobilité internationale ainsi qu'à la préparation d'un entretien devant une commission.

Une réunion d'information sur les différentes modalités de départ est organisée par le département d'anglais fin octobre/début novembre.

Programmes Erasmus + au Royaume-Uni, en Irlande, en Italie et en Allemagne

En L3 et en M1 les étudiants anglicistes ont la possibilité d'effectuer une période d'études dans l'un des établissements suivants :

1. Università degli Studi di Cagliari (département d'anglais)

Modalités de validation : la signature d'un contrat d'études ECTS permet la validation des acquis par équivalence.

Durée du programme : un semestre ou une année universitaire.

Financement : l'étudiant doit s'acquitter des droits annuels d'inscription à l'université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contact : Sophie Richard (sophie.richard@univ-tours.fr)

Se renseigner dès novembre 2026 (en L2 pour un départ en L3, en L3 pour un départ en M1).

Date limite de remise des dossiers : février 2027.

2. Des échanges avec les départements de théâtre de Queen's University Belfast et de la National University of Ireland, Galway sont ouverts aux étudiants de L2 et L3 inscrits en anglais (sous réserve qu'ils aient une expérience du théâtre) ou en anglais parcours « Arts du spectacle », pour départs en L3 et M1.

Modalités de validation : la signature d'un contrat d'études ECTS permet la validation des acquis par équivalence.

Durée du programme : un semestre ou une année universitaire

Financement : l'étudiant doit s'acquitter des droits annuels d'inscription à l'université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contact : (martine.pelletier@univ-tours.fr).

Se renseigner dès novembre 2026.

Date limite de remise des dossiers : mars 2027.

Etudier en Amérique du Nord, en Australie, en Asie

Ce programme est ouvert à des étudiants de toutes les filières de l'université, en L2 et L3 pour départs en L3 et M1.

Tous les ans, plusieurs anglicistes sont choisis pour ces postes. Un bon dossier est nécessaire pour postuler, ainsi qu'une préparation sérieuse à l'entretien oral de sélection des candidats.

Modalités de validation : Les cours suivis dans l'université d'accueil donnent droit à un système de validation par équivalences. Pour chaque université où vous projetez d'aller étudier, il faut vous renseigner en détail sur son offre de cours et établir un contrat d'études incluant pour chaque semestre un cours de littérature nord-américaine et un cours de littérature britannique, un cours d'histoire (ou de sociologie, d'études filmiques, de Women's Studies, Ethnic Studies, LGBTQ Studies ou Cultural Studies) nord-américaine et un cours d'histoire britannique ou du Commonwealth, et un cours de linguistique, de traduction ou de creative writing.

Durée du programme : Les postes sont offerts à l'année.

Financement : l'étudiant est inscrit à l'Université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contacts :

Pour l'Amérique du Nord : Adrienne Janus (adrienne.janus@univ-tours.fr)

Pour l'Australie et l'Asie : Frédérique Fouassier (frederique.fouassier@univ-tours.fr)

Pour les Relations internationales : mobsortante@univ-tours.fr

Se renseigner dès octobre 2026 (en L2 pour un départ en L3, en L3 pour un départ en M1). La direction des relations internationales de l'université organise deux réunions d'information au début du mois de novembre. Voir leur site pour informations sur les destinations proposées :

<https://www.univ-tours.fr/international/etudes-stages-a-l-etranger/hors-europe/dossiers-de-candidature-652138.kjsp>

Date limite de remise des dossiers : 15 décembre 2026

Assistants de français à l'étranger

Ce programme géré par France Education International (ex CIEP) concerne les étudiants titulaires d'un L2 d'anglais ou plus. Les assistants sont chargés d'enseigner la langue et la culture françaises dans les établissements primaires et/ou secondaires en Grande-Bretagne, en Irlande et dans de nombreux autres pays.

Les étudiants acquièrent une expérience pédagogique très utile avant de passer les concours d'enseignement. Il est utile mais non nécessaire d'être inscrit(e) en mention FLE.

Les candidats francophones mais ne possédant pas la nationalité française peuvent être sélectionnés.

Modalités de validation : pas de validation automatique puisque l'assistant donne des cours et n'en suit pas. Certains aménagements restent possibles.

Durée du programme : une année scolaire, dates variables selon la destination choisie.

Contact : Erick Falc'her-Poyroux, efp@iuniv-tours.fr.

Se renseigner dès : octobre/novembre 2026. Une réunion d'information est organisée à l'université. Pour plus de renseignements, consulter le site du CIEP : <https://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Date limite de candidature : Février 2027

Deux autres organismes proposent des postes d'assistants de français aux Etats-Unis uniquement :

La commission franco-américaine et le programme Fulbright : <https://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes/assistants-francais>

Le Amity Institute : <https://fulbright-france.org/fr/etudier-usa/partenaires/amity-institute>. Pour tout renseignement sur Amity, votre contact à Tours : Jane Bataille bataille.jane@gmail.com

Lecteurs de français dans des universités partenaires (Irlande, Royaume-Uni et Etats-Unis)

Ce programme concerne les étudiants titulaires au minimum de la licence pour le Royaume-Uni et l'Irlande et qui ont validé au moins une année de Master pour les Etats-Unis. Les lecteurs sont chargés de cours de langue et d'autres tâches d'encadrement pédagogique dans le département de français des universités partenaires. Ils touchent un salaire correspondant à un emploi à temps plein. Aux Etats-Unis, ils doivent également suivre 3 cours de leur choix par semestre. *6 postes sont offerts sous réserve de la décision finale de l'université partenaire:*

aux États-Unis, University of Colorado, University of North Texas, University of Michigan (2 postes);

au Royaume-Uni, University of Strathclyde (Glasgow) ; et **en Irlande**, **Trinity College** (Dublin).

Modalités de validation : les cours de M1 et M2 offerts à Tours peuvent être préparés et validés depuis l'étranger après avoir obtenu l'accord des professeurs concernés. Les cours suivis aux USA peuvent donner droit à l'obtention de crédits ECTS

Durée du programme : une année universitaire.

Financement : les lecteurs touchent un salaire. A Trinity College (Dublin) seul le logement gratuit est proposé mais ce poste peut bénéficier d'une bourse Erasmus en complément.

Engagement : les candidats retenus par la commission des lecteurs (qui se tient en général en janvier) s'engagent moralement à occuper le poste pour lequel ils auront été sélectionnés.

Contact : Adrienne Janus (adrienne.janus@univ-tours.fr)

Date limite de remise des dossiers : 15 décembre 2026

A- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE ANGLAIS

A1 – Renseignements pratiques

Responsables du département : M Porion Stéphane/M Gilles Bertheau

Bureau 45– tel : 02.47.36.65.68 (direction.anglais@univ-tours.fr)

Responsable du Master MEEF (M2) : **Hélène TISON** (Présidente du Jury)

Secrétariat pédagogique d'anglais (bureau 48) :

MASTER MEEF Anglais : Mme Gaelle Arandelle: 02.47.36.65.69
gaelle.arandelle@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Service audio-visuel : M BORDEAU (Bureau 03) – 02.47.36.65.72

Bibliothèque universitaire : Mme JULIA CHAZOT 02.47.36.65.04

Horaires : 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{ème} année, l'accès en master 1^{ère} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation – Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage et au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymisé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B3- Présentation du Master 2^{ème} Année (M2)

Nom de la responsable d'année : Hélène TISON (Présidente de Jury)

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la République

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves

A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe

A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative

A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école

A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B - Référentiel de compétences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPÉTENCES :

Bloc Disciplinaire : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

Bloc Didactique : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques

Bloc Recherche : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)

Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours) : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme

Bloc Mise en situation professionnelle : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

B3.1- Maquette du M2 S9

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
	Semestre 9		30			
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	6	6		61	
EC 1	Enjeux et connaissance du système éducatif				6	
EC 2	Structures de la langue	2	2		22	
EC 3	Cultures des sphères anglophones	2	2		22	
EC 4	S'exprimer en anglais	2	2		11	
UE 3.2	Piloter son enseignement	11	11	7	52	18
EC 1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	2	20	
EC 2	Efficacité de l'enseignement	7	7		6	6
EC 3	Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)			5	14	12
EC 4	Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais				12	
UE 3.3	Être acteur de son développement professionnel	3	3		19	10
EC 1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral					6
EC 2	Accompagnement du mémoire et soutenance	3	3		10	
EC 3	Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)				6	
EC 4	Développement professionnel / tutorat				3	4
UE 3.4	Stage (2h/étudiant) non compensable	9	9			
UE 3.5	Réussir son projet professionnel	1	1		10	
UE 3.6	Stage d'observation à l'étranger				10	
UE 3.7	Préparation au CAPEFE				10	
UE 3.8	Préparation Pix+ Edu				6	
Semestre 9 Total Heures présentiels Etudiant				7	168	28

EN BLEU : enseignements de culture commune à l'INSPE

B3.2- Descriptif des enseignements de M2 S9

UE 3.1 MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR ENSEIGNER

EC 1 : Enjeux et connaissance du système éducatif – INSPE

Durée : 6h TD

La journée en établissement, prévue le mercredi 12 novembre 2026, est spécifiquement conçue pour les étudiants en début de M2 (contractuels alternants et étudiants qui sont en stage de pratique accompagnée). Elle s'intitule : « **L'orientation et le parcours des élèves : l'accompagnement de l'enseignant** ».

Objectifs de formation retenus :

- Visiter un lycée des métiers
- Définir un EPLE type lycée des métiers : public (sociologie des élèves), statut des formations professionnelles, organisation des PFMP (période de formation en milieu professionnel), organigramme, qui fait quoi, quelles formations, les acteurs de l'EPLE
- Connaître le lien entre les spécificités économiques du territoire et l'offre de formation
- Connaître les acteurs de l'accompagnement du parcours de l'élève et leur rôle : CPE, Chef d'établissement, Psy-EN, Professeur documentaliste, professeur principal
- Décrire le parcours Avenir et connaître les ressources mobilisables dans le cadre de l'orientation : mini-stage, fiches onisep, parcouresup.

Modalités retenues :

- Matin en lycée des métiers : 1 groupe TD dans 1 lycée.
- Après-midi sur le site INSPE de Fondettes pour mutualisation et table ronde.

Pas d'évaluation spécifique pour cet EC.

L'évaluation de l'UE 3.2 « Construction d'une posture professionnelle réflexive » intégrera les apports de cette journée.

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC2 : Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)

Durée : 22h TD

● **Traduction (F. FOUASSIER)**

Durée : 11h TD

Dans ce cours, on alternera thème et version. Cet enseignement a pour vocation de donner aux étudiants bases théoriques et application pratique, dans l'optique du concours, à partir d'un éventail de textes littéraires. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à prendre conscience de l'acte de traduire, du phénomène de passage d'une langue à l'autre et de tout ce qui, dans le contexte, voire le péri-texte, ou encore chez le récepteur de la traduction, entre en ligne de compte dans cette activité.

Bibliographie obligatoire

Un dictionnaire bilingue (ex : *Le grand Robert et Collins*) ; un dictionnaire unilingue (ex : *Collins Cobuild English Dictionary*, *Longman Dictionary of English Language and Culture*) ; un manuel de grammaire anglaise (ex : Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris : Longman, 2005) ; un manuel de grammaire française (ex : D. Denis et A. Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris : Le livre de poche, 1994).

Bibliographie conseillée

Isabelle Perrin, *Anglais : comment traduire ?*, Paris : Hachette, 2000
Nathalie Vincent-Arnaud et Sébastien Salbayre, *La version anglaise : lire, traduire, commenter*, Paris : Ellipses, 2007
Hélène Chuquet et Michel Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap : Ophrys, 1987
J.P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Gap : Ophrys, 1958
Jean-Charles Khalifa, Marc Fryd et Michel Paillard : *La version anglaise aux concours*, Paris : Armand Colin, 1998
Wilfrid ROTGE et al.: *Exercices de thème grammatical anglais*, PUM
Jean-Louis CORDONNIER, *Traduction et culture*. Hatier, Didier, 1995

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – écrit

RSE – écrit

Session 2 :

écrit

● **Grammaire (S. GATELAIS)**

Durée : 11h TD

Il s'agira de préparer les étudiant.e.s à la question d'analyse linguistique du CAPES.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- révisions ponctuelles du programme de M1 (le domaine verbal et le domaine nominal)
- les énoncés complexes (la subordination, les réagencements syntaxiques, les structures causatives et résultatives)
- en phonologie : révisions du programme de M1, phénomènes prosodiques (schémas intonatifs, divisions des énoncés en unités intonatives, etc.).

Bibliographie obligatoire :

- Larreya P. & Rivière C. (2010). *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson-Longman.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – écrit

RSE – écrit

Session 2 :

Ecrit

Référente de l'EC : Frédérique FOUASSIER

EC 3 : Cultures des sphères anglophones

Durée : 22h TD

● **Littérature (S. CARREZ)**

Durée : 11h TD

Le cours est conçu comme une préparation à la première partie de l'épreuve écrite disciplinaire (composition en langue étrangère) du Capes dont le thème et les axes d'étude sont « rencontres avec d'autres cultures », « créer et recréer », « imaginaires effrayants », « vivre entre générations » et « informer et s'informer ». La composition consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et l'interprétation du sens au-delà d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les textes à commenter sont issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie). Les dossiers comprendront également un document iconographique.

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

BARDET, Flavien & Xavier LACHAZETTE. *CAPES anglais : Épreuve écrite disciplinaire, la composition, préparation et sujets corrigés, session 2025*. Paris : Ellipses, 2024.

Paris : Ellipses, 2025.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *Literature in English : Anthologie des littératures anglophones*. Paris : Hachette, 2015.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – un devoir maison

RSE – un devoir maison

Session 2 :

une épreuve orale

● **Civilisation (S. PORION)**

Durée : 11h TD

Les étudiants poursuivront leur entraînement à la composition du Capes en traitant des dossiers type concours par le biais de différents exercices afin de renforcer leurs compétences méthodologiques et leurs connaissances civilisationnelles. Les dossiers proposés aborderont les thèmes et les axes d'étude du programme de la session 2026 :

Programme du Capes (session 2026) :

Thème des programmes de collège :

- Rencontres avec d'autres cultures

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Créer et recréer
- Imaginaires effrayants
- Vivre entre générations
- Informer et s'informer

Bibliographie obligatoire

Cécile Coquet-Mokoko, Laure Canadas et Anne-Charlotte Montin et Stéphane Porion, *Réussir l'épreuve de composition au Capes d'anglais*, Neuilly, Atlande, 2016.

Bardet Flavien & Xavier Lachazette (dir.), *CAPES Anglais - Epreuve de composition - Session 2026 - Préparation et sujets corrigés*, Paris, Ellipses, 2025.

Bibliographie conseillée

Tous les ouvrages publiés par Atlande dans la collection clé-concours abordant un axe d'étude ou une thématique du programme du secondaire et préparant à l'épreuve 1 d'admissibilité du Capes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – exercice(s) écrit(s) sur un dossier de type Capes (épreuve 1 d'admissibilité)

RSE – exercice(s) écrit(s) sur un dossier de type Capes (épreuve 1 d'admissibilité)

Session 2 :

une épreuve orale (exercice de composition sur un dossier à 2 documents)

EC 4 : S'exprimer en anglais (E. HEISHMAN)

Durée : 11h TD

L'essentiel du cours sera tourné vers la préparation de la partie anglaise des épreuves orales du CAPES : compréhension, présentation et mise en perspective de documents audio.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

examen oral

Session 2 :

UE 3.2 PILOTER SON ENSEIGNEMENT
--

EC 1 : Construction d'une posture professionnelle réflexive - INSPE

Durée: 22H

Cet EC permet au futur enseignant de construire une représentation professionnelle de la notion d'évaluation et notamment en dépassant l'idée d'une évaluation synonyme de contrôle. L'enjeu est de comprendre que l'évaluation est un geste quotidien pour l'enseignant sans lequel il ne peut ni réguler ni différencier son enseignement. Ce point de départ sert de levier à des pratiques inclusives. Cet EC cherchera à mettre en question le regard porté sur la différence et le rapport aux normes (sociales, scolaires...), et à préciser la notion de troubles des apprentissages en veillant à la relier à des besoins particuliers pour accéder à l'apprentissage. Cet EC approfondit la notion de climat scolaire en faisant le lien avec la coopération. Elle envisage la construction d'outils concernant les pratiques évaluatives, la gestion de classe, la coopération avec les différents acteurs du système éducatif.

Les étudiants seront amenés à enrichir leur portfolio, trace de leurs différentes expériences professionnelles et de la réflexion engagée sur ces dernières. Ils devront présenter leurs parcours et montrer leur aptitude à se projeter dans le métier d'enseignant au sein du service public de l'éducation.

Bibliographie :

Antibi André (2003). La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ? [s.l.] : Math'Adore.
De Ketele Jean-Marie (1993). « L'évaluation conjuguée en paradigmes ». Revue française de pédagogie, n° 103, p. 59-80.
Feyfant Annie (2016). La différenciation pédagogique en classe. Dossier de veille de l'IFÉ, n°113, novembre. Lyon : ENS de Lyon.

Modalités de contrôle des connaissances :

Un écrit à rendre prenant la forme d'une analyse de situation vécue en stage décrite par le stagiaire. (Session 1). Cet écrit est lié à la préparation de l'épreuve 4 du CAPES.

Session 1 :

RNE – ET : écrit à rendre

RSE – ET : écrit à rendre

Session 2 :

RNE – Reprise orale d'un travail écrit - oral 20 minutes

RSE – Reprise orale d'un travail écrit - oral 20 minutes

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC 2 : Efficacité de l'enseignement – INSPE

Durée : 6h TD + 6 TP

Cet EC permettra aux étudiant.e.s de parfaire leurs compétences didactiques en faisant le lien avec la pratique de classe. La construction de séquences pédagogiques sera au cœur de cet EC, et la mise en œuvre des séquences produites sera confrontée à la réalité du public d'apprenants, des conditions d'enseignement et des spécificités de l'établissement.

Il s'agira d'inscrire ces travaux dans le cadre réglementaire fixé, en réfléchissant aux adaptations nécessaires, aux différenciations à opérer, y compris dans le cadre des évaluations, sans perdre de vue la poursuite d'objectifs clairs et pertinents par rapport au niveau visé.

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à réfléchir à leur démarche pédagogique, notamment sur les moyens de favoriser la mise en place de stratégies transférables, tant en réception qu'en production. Ils travailleront également sur le développement de la production des élèves, à l'écrit comme à l'oral, et plus particulièrement sur leurs compétences phonétiques et phonologiques.

situation d'enseignement (matériel, configuration du groupe d'apprenants, spécificités de l'établissement...) pour adapter sa pratique. Des compétences essentielles pour les épreuves de didactique du CAPES.

Evaluation globale pour EC2 + EC3 + EC4

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)

Durée : 5 h CM + 14h TD + 12 TP

Cet EC fera l'objet d'un enseignement conjoint par l'UFR et l'Inspé. Des thématiques adossées aux axes et thèmes des programmes feront, dans un premier temps, l'objet d'un apport et d'une réflexion universitaires. Puis, elles seront ensuite exploitées dans une perspective de mise en œuvre au sein d'une classe. Les points suivants seront travaillés: inscrire ses séquences dans le cadre institutionnel défini par les textes en vigueur : socle commun, programmes, CECRL, définir des objectifs linguistiques et communicationnels en lien avec le projet à réaliser, sélectionner des supports permettant d'acquérir ces outils tout en répondant à la problématique visée, prévoir la mise en activité des élèves, travailler l'ensemble des activités langagières, construire des évaluations permettant de renseigner les élèves et l'enseignant sur le niveau de compétence atteint, en cours de formation, en fin de séquence et en fin de cycle. Cet EC prépare à l'épreuve écrite n°2 du capes.

Bibliographie :

CAPES anglais 2024. *Réussir l'épreuve écrite disciplinaire appliquée*, GUIDES DE L'ENSEIGNEMENT, Belin, Écrit par Pascal Bouvet, Anna Guill, Cédric Courtois, Sylvain Gatelais, Bénédicte Kerg, Sébastien Mort, 2024.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Deuxième partie de l'Epreuve Disciplinaire Appliquée du CAPES

Evaluation globale pour EC2+EC3+EC4

Session 1 :

RNE – écrit

RSE – écrit 4h

Session 2 :

RNE - reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

RSE - reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC 4 : Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais

Durée : 12h TD

Les étudiants seront amenés à réfléchir à leur démarche pédagogique, notamment sur les moyens de favoriser la mise en place de stratégies transférables, tant en réception qu'en production. Ils travailleront également sur le développement de la production des élèves, à l'écrit comme à l'oral, et plus particulièrement sur leurs compétences linguistiques (incluant le lexique, la grammaire et la phonologie). Saisir toutes les occasions pour favoriser la production des élèves, à l'écrit comme à l'oral. Faire acquérir des stratégies de production permettant d'étoffer le propos tout en travaillant sur la correction linguistique des énoncés. Sensibiliser les élèves sur les codes de l'écrit et l'orthographe de l'anglais, les initier à la grammaire de l'oral et aux différents registres de langue.

Evaluation globale pour EC2 + EC3 + EC4

Bibliographie

Jean-Pierre GABILAN, "Précis de grammaire anglaise", La Clé des Langues [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), février 2012. Consulté le 15/07/2024. URL: <https://cle.ens-lyon.fr/anglais/langue/precis-de-grammaire/precis-de-grammaire-anglaise>

"Porte-clés grammatical", La Clé des Langues [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), décembre 2018.

Consulté le 15/07/2024. URL: <https://cle.ens-lyon.fr/anglais/se-former/porte-cles-grammatical/porte-cles-grammatical>

Jean-Pierre GABILAN, "Pratique raisonnée de la phonologie : prise de conscience, travail articulatoire, regroupements", La Clé des Langues [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), juillet 2017. Consulté le 15/07/2024. URL:

<https://cle.ens-lyon.fr/anglais/langue/phono-phonetique/pratique-raisonnee-de-la-phonologie-prise-de-conscience-travail-articulatoire-regroupements>

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

UE 3.3 ETRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

EC 1 : Voix et corps pour enseigner et présenter un oral - INSPE

Durée : 6h TP

Découvrir les enjeux du corps et de la voix pour enseigner et s'exprimer en public.

Connaissance de la voix : aspects physiologique, psychologique, pathologique ; la mue chez l'adolescent ; méthodes de prévention et de soin.

- Analyse des caractéristiques acoustiques de différents lieux d'enseignement et adaptation des comportements vocaux, de la place dans l'espace, etc.

- Travaux collectifs et individuels sur la voix et le corps : posture corporelle, respiration, émission vocale, articulation, regard, gestuelle, déplacements.

- Mises en situation par des jeux de rôle (simulations de situations d'enseignement) ; exploration de divers types de comportements et analyse des effets prévisibles sur les élèves ; travailler la communication (relation éducative) : savoir écouter l'autre, questionner la manière de s'adresser à l'autre et les effets.

Pour une progression des apprentissages, en lien avec les stages (alternance) et un prolongement du travail amorcé en cours, nous proposons un questionnaire d'auto-investigation aux étudiants.

Bibliographie:

BOAL, Augusto, *Jeux pour acteurs et non acteurs*, éditions la Découverte (2004)

RONDELEUX, Louis-Jacques, *Trouver sa voix*, éditions du Seuil (2004).

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'EC : Mandarine HUGON

EC 2 : Accompagnement du mémoire et soutenance – INSPE

Durée : 10h TD

Dans le cadre du stage de la formation en alternance du Master MEEF, chaque étudiant(e) réalise un mémoire qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. En outre, le mémoire est un véritable outil de professionnalisation qui, au-delà du contenu disciplinaire, vise à l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant(e), notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

L'enjeu de cet EC consiste à permettre aux étudiants de prévoir, mettre en œuvre et analyser une expérimentation mise en place en classe, qui permettra de répondre à la problématique, questions de recherche, et hypothèses posées au semestre 2. Des outils de recueil de données pour une recherche en éducation seront présentés, avec leurs avantages et limites : l'observation, l'entretien, le questionnaire. Des analyses produites avec ces outils seront produites, pour guider les étudiants dans leurs propres analyses, qui consistent à mettre en lien les données récoltées avec le cadre théorique et les questions de recherche. En groupe et accompagnés par un tuteur Inspé qu'ils solliciteront, les étudiants devront mettre en

place un protocole dès le mois de septembre, relever des données au mois d'octobre / novembre, procéder à l'analyse au mois de décembre, pour un rendu du mémoire début janvier.

Bibliographie :

Arborio, A.M. & Fournier, P. (2002). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*. Paris : Armand Colin.

Blanchet, A. & Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris : Armand

LeRoy, J. et Pierrette, M. (2012). *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche : de la conception à l'analyse*. Paris : Enrick B. Editions DL

Nume Bocage, L. (2014). De l'observation comme instrument psychologique pour le chercheur et l'enseignant. In L. Nume Bocage, J.F. Marcel, & P. Chaussecourte (Eds.), *De l'observation des pratiques enseignantes* (pp. 40-52). *Recherches en éducation*, 19.

Paillé, P. & Muchielli, A (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal

Remise du mémoire écrit comportant le cadre théorique, la problématisation et la mise en œuvre du protocole.

Session 1 :

RNE – écrit

RSE – écrit

Session 2 :

RNE - reprise à l'oral du mémoire (15 minutes)

RSE - reprise à l'oral du mémoire (15 minutes)

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel) – INSPE

Durée : 6h TD

Cet EC permet aux étudiant.e.s de continuer à tisser le lien entre théorie didactique, savoirs disciplinaires, observation en stage et pratiques d'enseignement. La gestion de classe fera l'objet d'une réflexion approfondie, notamment en lien avec les activités du cours de langues et par l'analyse des difficultés rencontrées en stage.

Bibliographie :

- Etienne, R., Fumat, Y. (2014) *Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ?* Louvain-la-Neuve : De Boeck

- Guibert, P. (2013) Socialisations professionnelles et résistances à la professionnalisation chez les enseignants du secondaire. Dans Altet, M., Desjardins, J., Étienne, R., Paquay, L. et Perrenoud, P. (dir.), *Former des enseignants réflexifs, Obstacles et résistances*. (p. 61-78). Louvain-la-Neuve : De Boeck

Evaluation globale : EC2 + EC3 + EC4

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC 4 : Développement professionnel / tutorat – INSPE

Durée : 3h TD + 4h TP

Cet EC permet aux étudiants de lier savoirs disciplinaires et théoriques. De la création à la mise en œuvre d'une séance, les étudiants analysent les outils dont ils ont besoin, ainsi que la cohérence et la progressivité. En aval des cours dispensés, ils analysent ce qui a fonctionné et pourquoi, ainsi que ce qui doit être revu et réajusté. Cette démarche théorie-pratique-théorie doit leur permettre de les préparer aux épreuves appliquées du concours. Les étudiants s'appuieront sur le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement pour identifier leurs besoins en formation.

Sitographie obligatoire :

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Evaluation globale : EC2 + EC3 + EC4

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

UE 3.4 STAGE

Dans le cadre de son stage, chaque étudiant.e se verra confier des classes en responsabilité. Des observations croisées avec son tuteur devront être établies en début d'année afin de bénéficier de conseils qui visent à renforcer les compétences professionnelles. Des temps de réflexion en commun et en amont des séances seront privilégiés, surtout en début d'année, afin de préparer le contenu des premières séquences. A la fin du semestre, un tuteur INSPE se rendra dans l'une des classes du. de la stagiaire pour procéder à une visite conseil. Cette visite sera suivie d'un entretien visant à apprécier l'analyse réflexive de ses pratiques professionnelles. Pour l'aider dans cette démarche réflexive, des séances d'analyse de pratiques EC3 (à partir de vidéos authentiques de situation de classe) feront l'objet d'échanges. Elles permettent d'outiller les enseignants en leur forgeant une capacité d'analyse et de prise de décision face à des situations de classes délicates.

Modalités de contrôle des connaissances

Visite du formateur Inspé en établissement

Session 1 :

RNE – ET : visite

RSE – ET : visite

Session 2 :

RNE - ET : écrit

RSE - ET : écrit

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

UE 3.5 RÉUSSIR SON PROJET PROFESSIONNEL

Durée :10h TD

Cet EC permet de préparer les étudiants à l'oral d'entretien du concours en travaillant sur leur parcours antérieur au master ainsi que sur les apports théoriques et pratiques du master MEEF. Accompagnés par un formateur, seuls ou en groupe, les étudiants rassemblent et analysent les éléments nécessaires à leur projet professionnel.

En lien avec la culture commune, ils s'approprient les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.).

Bibliographie :

- GARNIER, B., (2019) Le système éducatif français - Grands enjeux et transformations, 3^e édition, Dunod.
- PINTEAU Fabrice et PLANKEELE Catherine, L'épreuve d'entretien, Ellipses, 2023.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Remise d'un dossier écrit pour l'oral comprenant les choix « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger »

Session 1 :

RNE – CC : remise du dossier

RSE – ET : remise du dossier

Session 2 :

RNE - ET : écrit : reprise du dossier

RSE - ET : écrit : reprise du dossier

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances du M2 S9

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é c r i t u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é c r i t u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	C o e f f i c i e n t	T y p e , é c r i t u v e	C o e f f i c i e n t
Semestre 9	30										
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	6										
EC 1 Enjeux et connaissance du système éducatif											
EC 2 Structures de la langue	2	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EC 3 Cultures des sphères anglophones	2	CC		2	ET	O	2	E	2	O	2
EC 4 S'exprimer en anglais	2	CC		2	ET	O	2	O	2	O	2
UE 3.2 Piloter son enseignement	11										
EC 1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	ET	E	4	ET	O	4	E	4	O	4
EC 2 Efficacité de l'enseignement	7	CC		7	ET	O	7	E	7	O	7
EC 3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones											
EC 4 Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais											
UE 3.3 Être acteur de son développement professionnel	3										
EC 1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral											
EC 2 Accompagnement du mémoire et soutenance	3	ET	E	3	ET	O	3	E	3	O	3
EC 3 Analyse de pratiques disciplinaires											
EC 4 Développement professionnel / tutorat											
UE 3.4 Stage (2h/étudiant)	9	ET	Visite	9	ET	O	9	Visite	9	O	9
UE 3.5 Réussir son projet professionnel	1	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE 3.6 Stage d'observation à l'étranger											
UE 3.7 Préparation au CAPEFE											
UE 3.8 Préparation Pix+ Edu											

EN BLEU : enseignements de culture commune à l'INSPE

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

B3.4- Maquette du M2 S10

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
	Semestre 10		30			
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4	4		42	
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif				12	
EC2	Structures de la langue	1	1		10	
EC 3	Cultures des sphères anglophones	2	2		10	
EC 4	S'exprimer en anglais	1	1		10	
UE 4.2	Piloter son enseignement	8	8		43	26
EC 1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	3	3			13
EC 2	Efficacité de l'enseignement	5	5		43	13
UE 4.3	Être acteur de son développement professionnel	0	0			12
EC 1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral					6
EC 3	Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)					6
UE 4.4	Stage (2h par étudiant)	11	11			
UE 4.5	Mémoire (3h/étudiant)	6	6			
UE 4.6	Réussir son projet professionnel	1	1		10	
UE 4.7	Stage d'observation à l'étranger				10	
UE 4.8	Préparation CAPEFE				20	
Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant					125	38
Total HE Master MEEF 2 ANGLAIS				7	293	66

EN BLEU : enseignements de culture commune à l'INSPE

UE 4.1 MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR ENSEIGNER

EC 1 : Enjeux et connaissance du système éducatif - INSPE

Durée : 12h TD

Communiquer en tant que professionnel de l'éducation

Ce cours s'attachera à :

- comprendre le rôle des partenaires de la communauté éducative : CPE, AS, CoPsy, infirmière scolaire ...
- connaître les partenaires extérieurs et coopérer avec eux : éducateurs, maison de quartier, intervenants pour des projets ...
- communiquer avec l'institution : le chef d'établissement, le corps d'inspection ...
- apprendre à communiquer dans les différentes instances : commissions, conseils, ... (et découverte du rôle de coordination disciplinaire)
- communiquer et coopérer avec les responsables des élèves

EC non évalué

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC2 : Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)

Durée : 10h

- **Traduction (F. FOUASSIER)**

Durée : 5h TD

Concours blanc et corrigé. Exercices d'entraînement complémentaire selon le temps restant.

- **Grammaire (S. GATELAIS)**

Durée : 5h TD

Concours blanc et corrigé. Exercices d'entraînement complémentaire selon le temps restant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE –écrit

RSE – écrit

Session 2 :

écrit

EC 3 : Cultures des sphères anglophones

Durée : 10h

- **Littérature (S. CARREZ)**

Durée : 5h

Le cours est conçu comme une préparation à la première partie de l'épreuve écrite disciplinaire (composition en langue étrangère) du Capes dont le thème et les axes d'étude sont « rencontres avec d'autres cultures », « créer et recréer », « imaginaires effrayants », « vivre entre générations » et « informer et s'informer ».

La composition consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et l'interprétation du sens au-delà

d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les textes à commenter sont issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie). Les dossiers comprendront également un document iconographique.

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

BARDET, Flavien & Xavier LACHAZETTE. *CAPES anglais : Épreuve écrite disciplinaire, la composition, préparation et sujets corrigés, session 2025*. Paris : Ellipses, 2024.

———. *CAPES anglais : Épreuve écrite disciplinaire, la composition, préparation et sujets corrigés, session 2026*. Paris : Ellipses, 2025.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *Literature in English : Anthologie des littératures anglophones*. Paris : Hachette, 2015.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – une épreuve écrite en temps limité

RSE – une épreuve écrite en temps limité

Session 2 :

une épreuve orale

● **Civilisation (S. PORION)**

Durée : 5h TD

Concours blanc et corrigé. Exercices d'entraînement complémentaire selon le temps restant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – écrit

RSE – écrit

Session 2 :

oral

EC 4 : S'exprimer en anglais (E. HEISHMAN)

Durée : 10h TD

L'essentiel du cours sera tourné vers la préparation de la partie anglaise des épreuves orales du CAPES: compréhension, présentation et mise en perspective de documents audio.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – oral

RSE – oral

Session 2 :

oral

Référente de l'EC : Emma HEISHMAN

UE 4.2 PILOTER SON ENSEIGNEMENT

EC 1 : Construction d'une posture professionnelle réflexive - INSPE

Durée : 13h TP

La gestion de classe : étude de cas et/ou jeux de rôle pour comprendre les enjeux et développer des outils (mener un entretien, conduire une réunion)

La coopération dans la classe : cet EC visera à interroger la manière de mettre en œuvre la coopération dans les classes. Quels paramètres entrent en jeu lors des situations de coopération entre élèves ? Quelles sont les relations entre la coopération et l'apprentissage ? Quelles modalités pour créer des situations de coopération ? Comment mettre en œuvre ces modalités ?

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à enrichir leur portfolio, trace de leurs différentes expériences professionnelles et de la réflexion engagée sur ces dernières. Ils.elles devront présenter leurs parcours et montrer leur aptitude à se projeter dans le métier d'enseignant au sein du service public de l'éducation. Ils. Elles devront être à même de faire un bilan des compétences construites au cours de deux ans et de s'auto-positionner par rapport au niveau 2 attendu dans le référentiel de formation.

Bibliographie

Reverdy Catherine (2016). *La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques*. Dossier de veille de l'IFÉ, n° 114, décembre. Lyon : ENS de Lyon.

Feyfant Annie (2011). *Les effets des pratiques pédagogiques sur les apprentissages*. Dossier d'actualité Veille & Analyses, n°65, septembre. Lyon: ENS de Lyon.

<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/65-septembre-2011.pdf>

Connac S. (2017), *Enseigner sans exclure*, La pédagogie du colibri, ESF éditeur.

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

RNE – ET : Écrit 1h30

RSE – ET : Écrit 1h30

un devoir sur table sur une situation relative à une situation d'enseignement et à la vie scolaire (en lien avec l'UE 4.3).

Session 2 :

RNE – Écrit 1h30

RSE – Écrit 1h30

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

EC 2 : Efficacité de l'enseignement - INSPE

Durée : 43h TD + 13h TP

Cet EC poursuivra le double objectif de renforcer les compétences didactiques et pédagogiques des étudiants tout en les préparant à l'épreuve de leçon des épreuves d'admission du CAPES.

Ils seront amenés à restituer, puis analyser de manière problématisée un document audio ou vidéo. Ils devront ainsi montrer leur compréhension fine du support en le replaçant dans son contexte, en percevant les intentions de son auteur, sa construction, le public visé et tout autre élément permettant ensuite de pouvoir l'exploiter en classe.

Cette analyse réalisée, les étudiants seront amenés à identifier le potentiel didactique du support, en tenant compte de sa spécificité et du niveau des élèves auquel il est destiné. Il s'agira alors d'inscrire ce document audio ou vidéo dans le cadre d'une séance qui débouchera sur des productions d'élèves en lien avec le support de réception.

La présentation des étapes de la séance et de la construction du discours des élèves devra également montrer comment cette mise en œuvre vise des objectifs précis : linguistiques, pragmatiques, culturels, et s'il y a lieu, citoyen.

Bibliographie

Amadiou, F., & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique: Mythes et réalités*. Paris: Retz.

Bourguignon, C. (2014). Pour enseigner les langues avec le CECRL : Clés et conseils ([2e édition actualisée]). Paris : Delagrave.

Dehaene, S. (2018). *Apprendre !: Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris: Odile Jacob.

Eustache, F., & Guillery-Girard, B. (2016). *La neuroéducation: La mémoire au coeur des apprentissages*. Paris: Odile Jacob.

Perrot, L., & Julié, K. (2017). Enseigner l'anglais (Nouvelle édition révisée et augmentée.). Vanves : Hachette éducation.

Quivy, M., & Tardieu-Garnier, C. (2002). Glossaire de didactique de l'anglais (2e édition augmentée et mise à jour.). Paris : Ellipses.

Tardieu-Garnier, C. (2014). Notions-clés pour la didactique de l'anglais. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.

Zakharouch, J., & Meirieu, P. (1999). *Comprendre les énoncés et les consignes*. Amiens: CRDP de Picardie.

Zakharouch, J., & Meirieu, P. (2019). *Enseigner avec les erreurs des élèves*. Paris: ESF Sciences humaines.

Enseigner les langues vivantes : <https://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>

Guide pour l'enseignement des LVE de l'école au lycée : <https://eduscol.education.fr/cid150069/guide-pour-l-enseignement-en-langue-vivante-etrangere.html>

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : entraînement à l'épreuve de leçon

Session 1 :

RNE – oral

RSE – oral

Session 2 :

RNE – oral

RSE – oral

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

UE 4.3 ETRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

EC 1 : Voix et corps pour enseigner et présenter un oral – INSPE

Durée : 6h TP

Prise de recul sur la posture corporelle et communication verbale et non-verbale en classe :

Se préparer à une épreuve orale, s'exprimer en situation de concours.

- Retour sur les consignes d'auto-investigations données au semestre 3

- Travaux pratiques collectifs et individuels : déplacement, posture corporelle, respiration, articulation, regard, gestuelle, expression orale ; quelques outils pour gérer le trac, réguler les émotions ; quelques exercices pour développer la confiance en soi ; quelques exercices pour travailler la communication (écoute et adresse)

- Mises en situation par des jeux de rôle : simulations d'épreuve orale (réagir à des questions anticipées ou non) et de soutenance (assurer une présentation en monologue dans un temps imparti ; réfléchir à la manière de faire passer son message, se faire entendre et comprendre).

Bibliographie

CHARLES C., WILIAME C., *La communication orale*, édition Nathan (1998)

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'EC : Mandarine HUGON

EC 3 : Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel) – INSPE

Durée : 6h TP

Cet EC permet aux étudiant.e.s de lier savoirs disciplinaires et théoriques par une séance de microteaching ou d'une séquence de cours filmée. En s'appuyant sur le rapport de visite du 1er semestre, l'étudiant définira un point qu'il souhaite améliorer et utilisera les apports de la formation ainsi que des articles de la recherche pour faire évoluer sa pratique pédagogique. Il ou elle exposera sa démarche au reste du groupe afin de rendre compte de sa progression, les difficultés rencontrées au regard des stratégies mises en place dans sa classe. Ce travail d'analyse réflexive pourra porter sur la co-construction de la trace écrite, la correction des devoirs, la mise en œuvre d'une activité langagière, le travail de coopération, etc...

Lien CC : construction d'une posture professionnelle réflexive

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

UE 4.4 STAGE

Lors du deuxième semestre, le stagiaire sera plus autonome dans la préparation de ses séquences. Il s'appuiera sur les conseils prodigués et les outils d'analyse qu'il se sera approprié lors des séances d'APD pour parfaire ses pratiques pédagogiques. Une deuxième visite aura lieu. Le tuteur INSPE se basera sur le compte-rendu de la première visite pour apprécier la progression du stagiaire. Dans le cadre du cours d'analyse de pratiques professionnelles, l'étudiant.e sera sollicité.e pour filmer une courte séquence d'enseignement et en fera l'analyse. L'objectif de ce travail sera d'inciter le professeur stagiaire à porter un regard réflexif sur sa pratique.

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/85/1/prof_colleges_lycees-Annexe_referentiel_formation_-_MEEF_post_CT_1151851.pdf

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – ET : visite

RSE – ET : visite

Session 2 : PAS DE SESSION 2

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

UE 4.5 MÉMOIRE

L'enjeu de cet EC consiste à permettre aux étudiants de prendre en compte les remarques faites sur l'écrit remis en fin de S3 pour l'améliorer, d'avoir un recul réflexif tant sur les implications professionnelles, personnelles du travail réalisé, que sur la démarche de recherche en éducation. Le mémoire sera soutenu au début du semestre 4 (courant février). Lors des séances préparatoires à la soutenance, il s'agira d'amener les étudiant.e.s à prendre du recul par rapport à leur démarche de recherche. La soutenance vise à présenter l'origine de ce travail, à formuler les hypothèses de départ, comment elles ont évolué, à rappeler les questions qui se sont posées, au fur et à mesure des recherches ainsi que quelques difficultés éventuellement rencontrées lors de la mise en œuvre du protocole.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – Écrit et Oral

RSE – Écrit et Oral

Session 2 : PAS DE SESSION 2

UE 4.6 RÉUSSIR SON PROJET PROFESSIONNEL
--

Durée : 10h TD

Cet EC permet de préparer les étudiants à l'oral d'entretien du concours. Des entraînements oraux seront proposés: présentation personnelle, analyse de situations professionnelles de vie scolaire ou d'enseignement. Ces heures de cours permettront aussi aux étudiant.e.s de s'entraîner à l'épreuve de leçon.

Modalités de contrôle des connaissances
(Entraînement à l'oral 2 : épreuve d'entretien du CAPES)

Session 1 :

RNE – oral

RSE – oral 15 minutes

Session 2 :

RNE - oral 15 minutes

RSE - oral 15 minutes

Référente de l'EC : Amandine BELLEVILLE

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S10

Important : Session 2* = "Épreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	C o e f f i c i e n t	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t
Semestre 10	30										
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4										
EC 1 Enjeux et connaissance du système éducatif											
EC 2 Structures de la langue	1	CC		1	ET	E	1	E	1	ET	E
EC 3 Cultures des sphères anglophones	2	CC		2	ET	O	2	E	2	ET	O
EC 4 S'exprimer en anglais	1	CC		1	ET	O	1	O	1	ET	O
UE 4.2 Piloter son enseignement	8										
EC 1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EC 2 Efficacité de l'enseignement	5	CC		5	ET	O	5	O	5	O	5
UE 4.3 Être acteur de son développement professionnel											
EC 1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral											
EC 2 Développement professionnel											
EC 3 Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)											
UE 4.4 Stage (2h par étudiant)	11	ET	Visite	11	/	/	/	Visite	11	/	/
UE 4.5 Mémoire (3h/étudiant)	6	ET	E+O	6	/	/	/	E+O	6	/	/
UE 4.6 Réussir son projet professionnel	1	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
UE 4.7 Stage d'observation à l'étranger											
UE 4.8 Préparation CAPEFE											

EN BLEU : enseignements de culture commune à l'INSPE

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

V-Calendrier universitaire 2026/2027

Réunion de rentrée	02/09/26 à 16h00 en salle TA 050
Début des cours du 1 ^{er} semestre	01/09/26
Vacances d'automne	du 26/10 au 01/11
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignement)	21/12 au 03/01
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	18/01/26
Vacances de février	du 01/03 au 07/03
Vacances de printemps	du 26/04 au 02/05